

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/04/2013

Réception par le Prefet : 12/04/2013

Publication : 19/04/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-4-2-2

Séance du vendredi 12 avril 2013

AIDE AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-2-1 du 6 décembre 2012 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention plafonnée à 76 000 € à la Ville de RIBEAUVILLE pour les travaux de réfection sur le bloc sanitaire central du camping municipal Pierre de Coubertin ;
- décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 AVRIL 2013

**Hébergements
PROGRAMME 2013**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|----------------------------|-------|-----------------------------|
| HEB04151 | RIBEAUVILLE Travaux de réfection du bloc sanitaire central du camping municipal Pierre de Coubertin à RIBEAUVILLE Cofinancement : AUCUN | 578 522,00 | 20% | 76 000,00 (plafond) |
| | | | Total | 76 000,00 |